REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE MELLÉ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie Le jeudi 11 septembre 2025 à 20 heures 00

Affichage le 6 septembre 2025

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

1/ Approbation du procès-verbal du 3 juillet 2025

**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2/ Validation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges) relatif au transfert de la compétence voirie vers 12 communes

ASSAINISSEMENT

3/ Reprise de la compétence par Fougères Agglomération

ENFANCE / JEUNESSE

4/ RPE : validation de la convention d'entente et de fonctionnement entre la commune de Louvigné-du-Désert et les communes partenaires

FINANCES

- 5/ Détermination du prix de location de terrains communaux
- 6/ Clôture de la régie Melleco
- 7/ Création d'une régie « multiproduits »
- 8/ Délibération pour une acquisition à l'amiable
- 9/ Echange de parcelle

RESSOURCES HUMAINES

10/ Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG d'Ille et Vilaine

URBANISME

11/ Demande de poursuite de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par Fougères Agglomération suite au transfert de compétence

12/ Compte rendu des décisions prises par le Maire dans la cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire Olivier POSTE, Maire